

DOCUMENT 1.

Abus dans l'église : coupables ou irresponsables ?

par

Philippe Ardent

Golias, 6 mai 2021

Fin mars, les évêques français ont allumé leurs ordinateurs pour se retrouver par écrans interposés et aborder, dans leur petit « entre soi » qui se veut cosmique, la délicate question des abus sexuels commis par le clergé hexagonal. La connexion des écrans n'est pas toujours synonyme de connexion des synapses. Un mois auparavant, l'épiscopat débattait sur la question épineuse de l'indemnisation à accorder aux victimes d'abus. On reste toujours dans cet entre-soi entre professionnels du discernement, les évêques pensent toujours qu'ils savent ce qui est bon pour eux, pour l'Eglise et pour le monde. Ils sont probablement les derniers à le penser.

Cette première concertation, entre le 22 et le 24 février, avait déjà indigné la Conférence catholique des baptisés francophones qui s'est fendue d'un courrier, le 17 février, où l'on pouvait lire notamment : « Alors qu'une gouvernance

saine, synodale et fraternelle, aurait permis que ces drames soient traités au fur et à mesure de leur survenance, ils ont été vécus, par vos pairs, comme des fautes inavouables. La raison d'Église, une raison d'Église biaisée, l'a emporté sur toutes les autres raisons, et cela obscurcit considérablement l'horizon. Vous êtes, pensez-vous, dans une situation qui vous incite à vouloir traiter rapidement et « définitivement » le sujet. Ceci vous contraint à faire l'impasse sur la remise des conclusions de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (CIASE), et à adopter un agenda qui cumule tous les inconvénients et à quoi rien ne vous oblige. Sommes-nous à quelques mois près ? Le traitement de ce drame, longtemps caché aux regards, mérite-t-il cette soudaine précipitation ? Ne serait-il pas plus sage d'attendre et de se préparer à un débat plus serein, après avoir entendu les analyses et les propositions de la commission Sauvé ? Nombreux sont les catholiques qui considèrent qu'ici se joue une part importante de votre crédit, ce qui est grave, mais aussi du leur, et du catholicisme, ce qui les désespère. »

L'épiscopat français, en cette période de confinement qui lui laisse beaucoup de temps libre, aurait pu répondre à ce courrier dont nous ne diffusons qu'un extrait. Mais il doit être difficile, dans l'univers mental d'un évêque, de penser que son crédit soit épuisé auprès du grand public. François Devaux, l'ancien responsable de l'association La Parole Libérée (aujourd'hui dissoute après une grave crise interne), partage aussi ce point de vue : « L'Église est en situation de crise grave de confiance. C'est tout l'Évangile qui est quand même trahi dans les mécanismes systémiques d'abus sexuels

et leur couverture. On ne peut pas rétablir la confiance si l'on ne fait pas les choses correctement et si l'on n'est pas dans une démarche de repentance, et c'est une notion que les évêques doivent comprendre. »

Une unité de façade

De cette première rencontre de février, que reste-t-il ? Rien. Aucune décision prise, pas de document final, aucune transcription des échanges. Les réunions d'évêques deviennent plus opaques que les symposiums des illuminati - ces derniers ayant l'élégance toutefois de ne pas exister. Une fois de plus, la commission Sauvé n'est pas associée, ni aucun expert ayant travaillé sur le sujet des abus dans l'Eglise de France. Or, qui connaît mieux ce dossier que les Marie-Jo Thiel, Claude Langlois, Stéphane Joulain ? Les évêques émérites sont-ils consultés ? Pas davantage. Mais au fond, le principal problème n'est pas là [...]. **Philippe Ardent**

Pour aller plus loin : [671. Golias Hebdo n° 671 \(Fichier pdf\)](#)